

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°47 du 31 octobre 2012

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°6

DÉCISION N° 0-20418-2012/DEF/EMM/ROJ
portant dissolution de la station d'essais des combustibles et lubrifiants de la flotte.

Du 23 août 2012

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : bureau « réformes, organisation et affaires juridiques ».

DÉCISION N° 0-20418-2012/DEF/EMM/ROJ portant dissolution de la station d'essais des combustibles et lubrifiants de la flotte.

Du 23 août 2012

NOR D E F B 1 2 5 1 8 4 6 S

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 113.7

Référence de publication : BOC N°47 du 31 octobre 2012, texte 6.

1. La formation station d'essais des combustibles et lubrifiants de la flotte (SECLF) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2012.
2. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
major général de la marine,*

Stéphane VERWAERDE.